

CYMTER WG

Date d'émission 12-oct.-2016

Date de révision 12-oct.-2016

Numéro de révision: 2

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit FAZ10
Nom du produit CYMTER WG
Substance pure/préparation Préparation

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Fournisseur UPL France
Energy Park
132-190 Boulevard de Verdun
92400 COURBEVOIE
Tél.: + 33 (0)1 46 35 92 00
e-mail : contact.uplfrance@uniphos.com
Adresse e-mail fds.cerexagri@uniphos.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence **(CARECHEM 24): +44 (0) 1235 239670**
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Santé humaine

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - H319
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - H317
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 - H361fd

Environnement

Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - H400
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1 - H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H361fd - Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391 - Recueillir le produit répandu

P501 - Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation nationale

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Peut produire une réaction allergique

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

3. Composition/informations sur les composants**3.2. MÉLANGES**

Nom chimique	N° CE	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Rég. 1272/2008)	No REACH.
Mancozeb	-	8018-01-7	40 - 50	-	Skin Sens. 1 (H317) Repr. 2 (H361d) Aquatic Acute 1 (H400)	aucune donnée disponible
Cymoxanil	261-043-0	57966-95-7	1 - 5	-	STOT RE 2 (H373) Skin Sens. 1 (H317) Repr. 2 (H361fd) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

4. Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Contact avec la peauRincer immédiatement au savon et à grande eau
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation
Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin**Ingestion**

Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard ; ne pas utiliser de jets d'eau directs
Eau : uniquement en cas de feu important.

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécial Décomposition thermique en produits inflammables et toxiques :
Sulfure de carbone
Sulfure d'hydrogène
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle
Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux
Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme
Éviter la formation de poussière dans les endroits clos
Éviter le contact avec la peau et les yeux

Mesures d'hygiène

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes
Se décompose en présence d'acides forts
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Mancozeb			5 mg/m ³		

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	-.
Protection de la peau	-.
Protection des mains	-.
Protection respiratoire	-

Autres équipements de protection Protection du travailleur :

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3, en cas de contact avec la culture traitée ;
- Combinaison de travail polyester 65%/coton 35% avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant.

Protection de l'opérateur :

- Pendant le mélange/chargement
 - Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
 - Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;
 - EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée ;
 - Bottes satisfaisant aux exigences de la norme ISO 20345 ainsi qu'à celles de la norme EN 13 823-3 pour la résistance spécifique aux produits chimiques.
- Pendant l'application - Pulvérisation vers le bas
 - Si application avec tracteur avec cabine
 - Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;
 - Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
 - Bottes satisfaisant aux exigences de la norme ISO 20345 ainsi qu'à celles de la norme EN 13 823-3 pour la résistance spécifique aux produits chimiques.
 - Si application avec tracteur sans cabine
 - Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;
 - Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation ;
 - Bottes satisfaisant aux exigences de la norme ISO 20345 ainsi qu'à celles de la norme EN 13 823-3 pour la résistance spécifique aux produits chimiques.
- Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation
 - Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
 - Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant ;
 - EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs
 Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines
 Empêcher le produit de pénétrer les égouts

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Olive à brun-jaune	
État physique	solide, granulaire	
Odeur	Boisée	
<u>Propriété</u>	<u>VALEURS</u>	<u>Remarques/ Méthode</u>
pH	environ 6.5	CIPAC MT 75 (1% aq)
Point de fusion/point de congélation	Aucune information disponible	Se décompose sans fondre
Point/intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas facilement inflammable	CE A.10
Masse volumique apparente	0.7 kg/l	Après tassement / Avant tassement 0.68kg/l / 0.72 kg
Hydrosolubilité	dispersible	
Solubilité dans d'autres solvants	Pratiquement insoluble	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV Sans objet

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

. Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas entreposer près d'acides forts
Ne pas exposer à des températures extrêmes

10.5 Matières incompatibles

alcalin
Acides forts
Agents comburants forts
Sels d'ammonium quaternaire
Agents séquestrants

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Cyanure d'hydrogène
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de carbone
Sulfure d'hydrogène
Oxydes de soufre
Disulfure de carbone
thiourée éthylène

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effets locaux

Inhalation

Contact oculaire

Contact avec la peau

Irritant pour les yeux. (lapin).
Irritant pour la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Ingestion

DL50 orale

Aucune information disponible

DL50 cutanée

Aucune information disponible

CL50 par inhalation

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Mancozeb 8018-01-7	LD50 > 5000 mg/kg (rat)	LD50 > 2000 mg/kg (rabbit)	LC50 5.2 mg/l (4h) (rat)
Cymoxanil 57966-95-7	LD50 = 960 mg/kg bw	LD50 > 2000 mg/kg bw	LC50 > 5.06 mg/L air

Toxicité chronique

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut provoquer une irritation.

Domage/irritation de l'œil PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION OCULAIRE.

Sensibilisation Sensibilisation cutanée.

Effets cancérogènes Aucune information disponible

Effets mutagènes Aucune information disponible

Effets sur la reproduction Aucune information disponible

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Puce d'eau
Mancozeb	EC50 /72h/:1.18 mg/l	LC50 /96h/:0.2 mg/l		LC50/48h/:0.47 mg/l
Cymoxanil	Anabaena flos-aquae NOErC = 0.0652 mg/l ECr50 = 0.254 mg/l NOEbC = 0.034 mg/l ECb50 = 0.122 mg/l	Lepomis macrochirus NOEC = 17 mg/l LC50 = 29mg/l		NOEC = 15 mg/l EC50 = 27 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Log Pow
Mancozeb	1.38
Cymoxanil	log Pow = 0.59-0.67 @ 20°C

12.4 Mobilité dans les sols

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Mancozeb	Group III Chemical	

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les partenaires de la filière ADIVALOR.

No de déchet suivant le CED 020108 - déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

AUTRES INFORMATIONS Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

14. Informations relatives au transport**ADR/RID**

14.1 N° ONU	UN3077
14.2 Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a (Mancozèbe, Cymoxanil Mélange)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 375, 601
Code de restriction en tunnel	(E)

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	UN3077
14.2 Nom d'expédition	Environmentally hazardous substances, solid n.o.s. (Mancozeb, Cymoxanil Mélange)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 966, 967, 969

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	UN3077
14.2 Nom d'expédition	Environmentally hazardous substances, solid n.o.s. (Mancozeb, Cymoxanil Mélange)
14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.6 Dispositions spéciales	A97, A158, A179, A197

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubriques ICPE Rubrique 4510

Homologation n° : 2160413

- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
EINECS/ ELINCS	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
PICCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
Chine	-
AICS (Australie)	Est conforme
KECL	Est conforme

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16. Autres informations**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

H361fd - Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Date de révision 12-oct.-2016

Remarque sur la révision Sans objet

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés dans l'état actuel de nos connaissances à la date de publication. Ils concernent le PRODUIT EN L'ETAT. En cas de formulation ou de mélange, s'assurer qu'aucun nouveau danger ne puisse apparaître. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsque ce produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. Il est de la responsabilité du détenteur du produit de transmettre cette fiche de données de sécurité à toute personne qui pourrait entrer en contact avec le produit. Pour les usages et doses d'emploi homologués, se référer aux informations indiquées sur l'emballage.

Fin de la Fiche de données de sécurité